

Afin d'obtenir cet accès, le Canada applique une stratégie commerciale à deux volets. L'un des éléments de la stratégie repose sur le GATT. Comme vous, nous sommes déterminés à jouer un rôle constructif en mettant à profit les négociations actuelles pour empêcher un retour aux destructrices politiques d'égoïsme sacré qui avaient cours dans les années 1930.

Mais les négociations dans le cadre du GATT se déroulent à un rythme plus lent que les pourparlers canado-américains, et les questions sont plus complexes. Les résultats des négociations du GATT seront moins satisfaisants à brève échéance.

Le Canada et les États-Unis poursuivent donc en commun des négociations afin de conclure entre eux un accord commercial général, qui s'harmonise entièrement avec nos obligations en vertu du GATT.

Nos efforts respectifs ne sont pas les deux volets d'une alternative. Ils se renforcent mutuellement. Les négociations bilatérales, toutefois, tiennent compte du caractère unique des relations entre nos deux pays.

Dans les premiers jours du GATT, les principales puissances industrielles ont négocié et se sont engagées à réduire ce qui constituait alors le principal élément régulateur du commerce - le tarif douanier. Le commerce peut sembler plus ouvert qu'à l'époque des tarifs élevés, mais il est en fait beaucoup moins assuré. La croissance et les nouveaux investissements exigent un environnement commercial stable et prévisible. De faibles tarifs jouent leur rôle, mais ils ont peu de valeur pratique si d'autres obstacles à la frontière viennent gêner cet accès amélioré.

La protection qu'assurait auparavant le tarif douanier est maintenant remplacée par les lois qui offrent des recours commerciaux, comme celles qui prévoient des droits antidumping et des droits compensateurs, ainsi que ce que l'on appelle des restrictions volontaires des exportations. Elles permettent aux pays importateurs d'exclure ou de pénaliser certaines importations s'ils les jugent peu équitables.

C'est en vertu de ces lois que certains producteurs américains désirent être protégés. Le Congrès semble prêt à élargir et à renforcer les moyens qui leur sont ainsi offerts. Et les exportateurs canadiens ressentent l'effet de ces mesures.